

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND**

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, le conseil a adopté le premier projet de règlement de modification numéro 246-2018 intitulé : «Premier projet de règlement numéro 246-2018 modifiant le règlement numéro 133-2004 relatif au règlement de zonage de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand – Intégration du nouveau cadre normatif relatif aux zones à risque de glissement de terrain ainsi que l'intégration de nouvelles normes pour autoriser la garde d'animaux à des fins récréatives».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 janvier 2018 à 19h00 à l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand au 52 rue de la Fabrique Saint-Léon-le-Grand. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 246-2018. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
4. Le projet est susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Léon-le-Grand, ce neuvième jour de janvier deux mille dix-neuf.



Andrée Ricard
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière